

CONTEXTE INTERNATIONAL, RÉGIONAL ET LOCAL

La chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, précipite la chute des gouvernements communistes de l'Europe de l'Est. Le 25 décembre 1991, l'URSS disparaît, remplacée par la C.E.I. (Communauté d'États Indépendants). L'Allemagne est réunifiée. L'Europe poursuit sa construction en intégrant de nouveaux membres. En 1986, est signé l'Acte unique qui parachève l'édification du grand marché intérieur à l'horizon 1993. Cette même année est signé le traité de Maastricht qui transforme la Communauté européenne en Union Européenne (UE). Les États Unis élisent successivement comme présidents Ronald Reagan, George Bush et Bill Clinton et malgré un certain essoufflement économique restent la première puissance mondiale. La guerre du Golfe (1990/1991) montre qu'ils n'ont pas renoncé à être les « gendarmes » du monde. La période est marquée par le développement du terrorisme illustré par les attentats du 11 septembre aux États-Unis. Le développement économique mondial est inégal : la Chine et l'Asie du Sud-Est ont une croissance forte alors qu'elle stagne en Europe. Des phénomènes météorologiques de grande ampleur (cyclones, tempêtes, sécheresses, inondations) se manifestent dans le monde et les spécialistes s'interrogent sur la responsabilité des activités humaines. Le 11 décembre 1997 est signé à Kyoto un traité international visant à la réduction des gaz à effet de serre.

Sur le plan national, la présidence socialiste de François Mitterrand se distingue par une double cohabitation avec la droite. En mars 1986, Jacques Chirac devient premier ministre, puis en 1993, Edouard Balladur le devient à son tour. Le Pacifique est au centre des préoccupations métropolitaines avec l'affaire du *Rainbow Warrior* et les événements de Nouvelle-Calédonie. Au plan national, Jacques Chirac et son premier ministre Alain Juppé rencontrent une vive opposition, en particulier sur le traitement du dossier des retraites. En 1997, Jacques Chirac croit judicieux d'avancer la date des élections législatives et la victoire de la gauche entraîne une nouvelle cohabitation. La gouvernance du nouveau premier ministre, Lionel Jospin, est marquée par des mesures sociales comme les 35 heures ou la création du PACS, en revanche les problèmes des retraites sont laissés de côté. Son bilan ne l'empêche pas d'être éliminé au premier tour de l'élection présidentielle, le 21 avril 2002. Réélu, Jacques Chirac nomme Jean-Pierre Raffarin à Matignon et refuse de suivre les Américains dans le borbier irakien. L'Europe continue son intégration. Une nouvelle devise, l'euro, créée en 1999, devient « monnaie courante » le 1^{er} janvier 2002.

CHRONOLOGIE

1984	(15 septembre) : Gaston Flosse élu président du gouvernement.
1985	(mai) : Le 29 juin déclaré jour de fête territoriale. (juillet) : sabotage du <i>Rainbow Warrior</i> . (septembre) : F. Mitterrand à Moruroa.
1986	(mars) : G. Flosse nommé secrétaire d'État. (novembre) manifestations anti-nucléaire. (décembre) : grève des dockers.
1987	(février) : J. Teuira président du gouvernement. (septembre) : drame de Faaité. (octobre) : émeute à Papeete.
1989	Visite de M. Rocard.
1990	(mai) : F. Mitterrand inaugure la nouvelle mairie de Papeete. (juillet) : statut rénové par la loi 84-820.
1991	Grèves violentes à Papeete.
1995	(mai) : J. Chirac, élu président de la république. (juin) : annonce de la reprise des essais nucléaires. (septembre) : reprise des essais. Grande manifestation anti-nucléaire.
1996	(janvier) : dernier essai nucléaire. (avril) : nouveau statut (mai).
1997	Convention État/territoire sur l'aide après CEP.
1998	Introduction de la TVA.
2001	Loi organique sur les élections territoriales. Application de la loi sur la parité homme/femme. Lucette Taero élue présidente de l'assemblée.
2003	Révision constitutionnelle. La Polynésie française devient une Collectivité d'Outre-Mer (COM). (juillet) : visite du président J. Chirac.
2004	(février) : Loi organique, nouveau statut (avril) : dissolution de l'assemblée (mai) : élections territoriales défavorables au Tahoeraa (juin) : O.Temaru élu président de la Polynésie française.



Illustration : 1. Manifestation antinucléaire conduite par Émile Vernaudeau Photographie DR 2. Jacques Chirac et Gaston Flosse en 2003.

1. Quelles furent les conséquences de l'affaire du *Rainbow Warrior* ?

En juillet-août 1985, l'organisation écologiste Greenpeace, prépare une campagne de protestation autour des atolls de Moruroa et de Fangataufa et projette d'envoyer le *Rainbow Warrior*, un ancien chalutier équipé de matériel qui, pensaient les services secrets français, aurait permis de retransmettre les expérimentations françaises dans de nombreux pays. C'est la raison pour laquelle il est coulé, le 10 juillet, dans le port d'Auckland en Nouvelle-Zélande, à la suite de deux explosions dont l'une tua un journaliste portugais, Fernando Pereira. L'enquête néo-zélandaise conduisit à l'arrestation puis à l'inculpation des « faux époux Turenge » deux agents de la DGSE et à la mise en cause de la responsabilité du ministre de la Défense Charles Hernu et du président François Mitterrand.



Première conséquence immédiate. Le Forum du Pacifique Sud adopte, le 6 août 1985, le traité de Rarotonga qui est principalement dirigé contre les essais nucléaires français. C'est dans ce contexte que François Mitterrand décide de se rendre à Moruroa, le 13 septembre, mais cette visite est perçue par l'ensemble de la région comme une provocation.

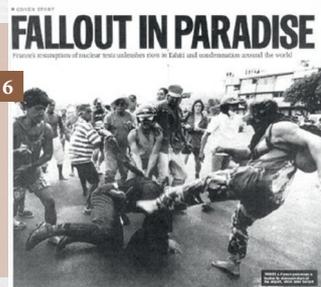
Deuxième conséquence. Jacques Chirac ayant la volonté de rectifier l'image ternie de la France après l'affaire du *Rainbow Warrior*, confia, en 1986, à Gaston Flosse, un portefeuille ministériel (secrétariat d'État) relatif « aux problèmes du Pacifique Sud ». Sa mission avait pour objectifs d'informer sur la réalité des essais nucléaires et prouver que la France peut être un vecteur de développement et de coopération dans la région.

Illustrations : 3. Le *Rainbow Warrior* coulé en baie d'Auckland. Photographie Greenpeace DR 4. Gaston Flosse est nommé, en 1986, secrétaire d'État dans le gouvernement de Jacques Chirac. Photographie Torregano/Sipa D.R.

2. Quelles furent les raisons des émeutes d'octobre-novembre 1987 ?

En octobre 1987, les dockers se mettent à nouveau en grève illimitée. Le 23, les forces de police interviennent et bloquent le pont de Fare Ute. Après de nombreux incidents, des éléments incontrôlés - les dockers reçus par Oscar Temaru le 26 rejetteront les accusations portées contre eux - franchissent les barrages et se répandent, vers 21 h, dans la ville. Dans le centre, magasins et immeubles sont incendiés et pillés : la facture se montera à 5 milliards de FCFP. L'état d'urgence est proclamé : il durera jusqu'au 2 novembre 1987. 62 personnes seront inculpées.

Illustration : 5. Une de La Dépêche : « La ville livrée aux incendiaires, aux casseurs et aux pillards ».



3. La reprise des essais nucléaires fut-elle à l'origine des émeutes de 1995 ?

Le 13 juin 1995, le nouveau président Jacques Chirac, annonce une ultime campagne d'expérimentation nucléaire en Polynésie française, en mettant en avant des considérations techniques et le maintien de la capacité de dissuasion du pays. Le 5 septembre 1995, explose le premier des six engins nucléaires de la dernière campagne. Le lendemain, de violentes émeutes éclatent à l'aéroport de Faa'a et à Papeete, filmées par des journalistes venus du monde entier. Le bilan des émeutes fut de vingt blessés dont quatre graves. Les dégâts matériels furent estimés à plusieurs milliards de FCFP. Des personnalités syndicales comme Hiro Tefaarere furent arrêtées. Plus de dix mille manifestants se rassemblèrent à Papeete le samedi suivant pour critiquer d'abord l'attitude de l'État - qui n'avait pas voulu prendre les dispositions propres à empêcher les émeutes - et le recours à la violence de quelques leaders indépendantistes et syndicalistes.

Illustration : 6. Incendie de l'aéroport de Faa'a et agression violente des forces de police par les manifestants. Photographie D.R.

4. En 1996, quel « après CEP » pour les institutions et l'économie ?

La campagne électorale de 1996 est marquée par un affrontement entre autonomistes et indépendantistes. La surprise vient de la progression du Tavini qui passe de 11 à 24,25 % des voix. Il obtient 11 sièges au lieu de 4 auparavant. Le Tahoroa de son côté obtient 22 sièges sur 41. C'est la première fois depuis 1957 qu'un parti décroche une majorité à lui seul. Cinq femmes siègent à l'assemblée. Dans le statut de 1996, après les expressions « autonomie de gestion » et « autonomie interne » il ne s'agit plus que « d'autonomie » tout court. Le terme « territoire » disparaît du statut. Il est question de « la Polynésie française » et il convient de remarquer que l'adjectif « française » maintenu montre les limites de l'autonomie. Enfin, le gouvernement de la Polynésie française est composé de ministres sans limitation de nombre. Des compétences qui appartenaient à l'État sont dévolues au gouvernement ou à l'assemblée. Les communes quant à elles restent sous la tutelle de l'État mais sont de compétence partagée. En ce qui concerne l'assemblée territoriale, elle devient assemblée de la Polynésie française. Et le nombre des représentants a la possibilité d'être augmenté, ce qui sera le cas en 2001 où il passera à 49.

Le 4 novembre 1996, l'assemblée a à examiner le « programme stratégique pour le renforcement de l'autonomie économique de la Polynésie ». Gaston Flosse estime les pertes que causait l'arrêt des essais à la somme de 18 milliards. Une convention signée le 25 juillet 1996, accorde cette ressource, le Fonds de Reconversion de l'Économie de la Polynésie française (F.R.E.P.F.) pour une durée de 10 ans. Le F.R.E.P.F. participe aux financements de travaux d'infrastructure, à la construction de logements sociaux, au dispositif d'insertion des jeunes (DIJ) et à l'acquisition d'un Airbus pour ATN. Le 4 octobre 2002, une convention pérennise la dotation dans la Dotation Globale de Développement Économique (D.G.D.E) qui est versée directement au budget de la Polynésie française.

Illustrations : 7. En 1996, l'assemblée territoriale devient assemblée de la Polynésie française. Photographie D.R. 8. Airbus d'Air Tahiti Nui. Photographie D.R.



5. Dans cette période quelles sont les avancées pour les femmes ?

La loi sur la parité appliquée en Polynésie aux élections territoriales de 2001, permet, pour la première fois, à 21 femmes de siéger à l'assemblée. Lucette Taero est, cette année, la première femme à accéder à la présidence de l'assemblée et est réélue en 2002 et 2003. Il reste cependant de nombreux combats à livrer pour les femmes de Polynésie. Vingt-sept ans après la métropole, le combat pour obtenir le droit à l'IVG est relancé par les deux conseillères Tuianu Le Gayic et Amélie Jouette. Une conseillère du Tavini, Unutea Hirschon déclara lors des débats : « En tant que femme je suis pour la loi Veil... On est à cheval entre deux cultures mais il y a beaucoup d'hypocrisie sur ce sujet. Ce sont des hommes qui s'opposent en majorité à cette loi, alors qu'ils ne sont pas concernés ». Le 2 août 2001, le J.O.P.F. publia enfin la loi relative à l'I.V.G.

Illustration : 9. Lucette Taero, présidente de l'assemblée. Photographie DR.



6. Peut-on parler d'acquis de l'autonomie ?

De 1984 à 2004, les conquêtes de l'autonomie ont présenté des caractères et des niveaux différents. Certaines relevaient du symbolique, d'autres touchaient à la mutation profonde que la Polynésie avait le projet d'engager. Au rang des symboles on peut ranger l'inauguration de la nouvelle présidence en 2000. Ou encore ce que l'on a appelé les « signes distinctifs de l'autonomie » qui sont au nombre de quatre : le drapeau, les armes, l'hymne et l'ordre de décoration de Tahiti Nui. Au même titre, la fête de l'autonomie dont la première célébration se tint

le 29 juin 1985. D'autres initiatives relèvent d'une volonté d'accompagner la mutation économique de la Polynésie. Ainsi est créée la compagnie ATN, qui effectue sa première rotation vers Los Angeles en novembre 1998 ; TNTV qui diffuse ses premières émissions en 2000 ou l'hôpital du Taaoe dont le projet est lancé en 1998. La dernière mesure d'importance, d'ordre social, est la PSG, protection sociale généralisée. Ce dispositif, unique dans son principe, a été créé en 1995 et englobe la couverture des risques sociaux encourus par l'ensemble (97% en 1998) des Polynésiens. Il existe trois régimes de protection sociale complémentaires : le régime général des salariés (R.G.S.), le régime des non salariés (R.N.S.) et le régime de solidarité territoriale (R.S.T.) qui sont gérés par la Caisse de prévoyance sociale (C.P.S.).

Illustrations : 10. La présidence de la Polynésie française. Photographie D.R. 11. L'ordre de Tahiti Nui.

12. Affiche présentant le R.S.T. Photographie D.R.



7. La visite du président Jacques Chirac.

Du 23 au 28 juillet 2003, Gaston Flosse réserva au président de la République un accueil somptueux. Celui-ci était attendu sur plusieurs dossiers : les problèmes statutaires toujours latents, les problèmes de développement économique, l'hostilité des pays du Pacifique envers la politique nucléaire de la France. Une réunion France-Océanie regroupa quatorze États et Territoires du Pacifique et permit de les rassurer au sujet des suites des essais nucléaires et promit d'accroître les aides.

Illustration : 13. Jacques Chirac et Gaston Flosse en 2003. Photographie D.R.